

PROGRAMME DE RACHAT

Ce formulaire constitue l'annexe 3 de l'instruction AMF n°2005-06 relative aux modalités de déclaration des programmes de rachat des actions propres et des opérations de stabilisation

SIREN : **408 790 608**
 Dénomination sociale de l'émetteur : **BOURSE DIRECT** LEI : **969500GFIL2Z81YKUM35**
 Nature des titres (nom du titre + caractéristiques : ADP, CCI...) : **Actions** Date de début du programme : **12/05/2022**

TABLEAU DE DECLARATION MENSUELLE DES OPERATIONS REALISEES PAR UN EMETTEUR SUR SES PROPRES TITRES

Opérations du mois de : **Mai 2022**

I. INFORMATIONS CUMULEES

Capital autodétenu de manière directe et indirecte à la date du descriptif (en titres + en pourcentage) :	
Solde au 30/04/2022, date de la dernière déclaration :	1 823 800
Nombre de titres achetés dans le mois :	10 800
Nombre de titres vendus dans le mois :	0
Nombre de titres transférés (1) dans le mois	1 507 009
Nombre de titres annulés dans le mois :	
Rachat auprès de personnes détenant plus de 10% du capital ou des dirigeants au cours du mois	0

(1) Exercice d'options attribuées aux salariés, de titres de créances donnant accès au capital...



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Leader français de la bourse sur Internet, Bourse Direct intègre tous les métiers du courtage en ligne, de la transaction boursière aux services de back office et d'exécution.

L'action Bourse Direct (codes : FR0000074254, BSD), éligible au PEA PME, est cotée sur le compartiment C de Euronext Paris. Retrouvez l'ensemble de la communication financière sur www.boursedirect.fr, rubrique Corporate.

CONTACTS PRESSE

BOURSE DIRECT - Virginie de Vichet

01 56 43 70 20

IMAGE 7 – Claire Doligez

01 53 70 74 48